



HONORAIRES DE TRANSACTION

Honoraires à la charge de la personne stipulée sur le mandat (Vendeur ou Acquéreur)

Prix de vente	Pourcentage appliqué Mandat Exclusif (1)	Pourcentage appliqué Mandat sans exclusivité
De 0 à 30.000 €	11 %	12 %
De 30.001 à 50.000 €	9 %	10 %
De 50.001 à 80.000 €	7 %	8 %
De 80.001 à 100.000 €	6 %	7 %
De 100.001 à 150.000 €	5 %	6 %
Au-delà de 150.000 €	4 %	5 %

(1) Pour toute exclusivité confiée à notre Agence, les diagnostics vous seront remboursés.



Document non contractuel